

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes VAL DE GATINE
Place Porte Saint-Antoine
79220 CHAMPDENIERS

**délibération :
D_2023_10_10**

Nombre de délégués en
exercice : 46

Présents : 32

Votants : 38

**Objet : Finances Centre
musical Demande de
subvention**

L' an deux mille vingt trois, le mardi 12 décembre à 20 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle de réunion du smited à Champdeniers, ZAE de Montplaisir 79220 CHAMPDENIERS, sous la présidence de Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Le Président.

Date de convocation du : 05 Décembre 2023

Titulaires : Madame BAILLY Christiane, Monsieur LEGERON Vincent, Monsieur BARATON Yvon, Madame CHAUSSERAY Francine, Monsieur DOUTEAU Patrice, Monsieur FRADIN Jacques, Monsieur GUILBOT Gilles, Monsieur JEANNOT Philippe, Madame JUNIN Catherine, Madame MICOU Corine, Monsieur ONILLON Denis, Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Madame TAVERNEAU Danielle, Monsieur DELIGNÉ Thierry, Madame BECHY Sandrine, Monsieur BIRE Ludovic, Monsieur DEBORDES Gwénaél, Madame GUITTON Sylvie, Madame HAYE Nadia, Madame SAUZE Magalie, Monsieur SISSOKO Ousmane, Madame TEXIER Valérie, Madame TRANCHET Myriam, Madame MARSAULT Annie, Madame BERNARDEAU Lydie, Monsieur DEDOYARD Philippe, Monsieur PETORIN Patrick, Monsieur SIRAUD Pierre, Monsieur MOREAU Lionel, Monsieur FAVREAU Jacky

Suppléant(s) en situation délibérante : Monsieur CÉLÉRAU Florent, Monsieur CREON Martial

Pouvoirs :

Madame ARNAUD Magdalena a donné pouvoir à Madame TAVERNEAU Danielle
Monsieur MOREAU Loïc a donné pouvoir à Madame JUNIN Catherine
Monsieur ATTOU Yves a donné pouvoir à Monsieur JEANNOT Philippe
Monsieur DUMOULIN Guillaume a donné pouvoir à Madame SAUZE Magalie
Madame GOURMELON Catherine a donné pouvoir à Monsieur PETORIN Patrick
Monsieur MEEN Dominique a donné pouvoir à Madame CHAUSSERAY Francine

Absent(s) : Monsieur FRERE Fabrice, Madame GIRARD Marie-Sandrine, Monsieur POUSSARD Yves, Monsieur CAILLET Patrick, Madame BIEN Michèle

Excusé(s) : Madame ARNAUD Magdalena, Monsieur BARANGER Johann, Madame EVRARD Elisabeth, Monsieur LEMAITRE Thierry, Monsieur LIBNER Jérôme, Monsieur MOREAU Loïc, Monsieur OLIVIER Pascal, Monsieur ATTOU Yves, Monsieur DUMOULIN Guillaume, Madame GOURMELON Catherine, Monsieur MEEN Dominique

Secrétaire de Séance : Madame Christiane BAILLY

Vu les statuts de la Communauté de communes en vigueur et notamment la compétence en matière de fonctionnement du centre musical intercommunal situé à Coulonges sur l'Autize

Vu le bilan financier de l'année passée mentionne une augmentation de la fréquentation.

Considérant que le Département des Deux-Sèvres peut apporter son soutien financier à l'enseignement artistique
Considérant l'objectif d'ouverture de la culture à tous sur le périmètre de la Communauté de communes Val de Gâtine
Considérant le plan prévisionnel de fonctionnement 2023-2024 ci-après :

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	3 200,00	PRODUIT DES SERVICES	56 000,00
Services extérieurs (MAD local)	4 100,00	SUBVENTION DEPARTEMENT	5 000,00
Charges de personnel	96 300,00	AUTOFINANCEMENT	42 600,00
Total dépenses	103 600,00	Total recettes	103 600,00

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **DECIDE à l'unanimité** :

- D'autoriser M. le Président à solliciter une subvention auprès du Département des Deux-Sèvres de 5 000 € maximum au titre du soutien à l'enseignement artistique pour l'année scolaire 2023-2024

- D'autoriser M. le Président à signer tout document afférent.

Pour : 38 Contre : 0 Abstention : 0

La présente décision est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Le secrétaire de séance
Christiane BAILLY



Emis le 12/12/2023
Publié le 14/12/2023
Transmis en sous-préfecture le 19/12/2023

Fait et délibéré, les jour,
mois et an ci-dessus.

Certifié conforme
Le Président
Jean-Pierre RIMBEAU

